

DÉPARTEMENT
VIENNE

PROCES-VERBAL

ARRONDISSEMENT
CHÂTELLERAULT

RÉUNION du 29 septembre 2023

COMMUNE
MAIRÉ

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 26 septembre 2023, s'est réuni le 29 septembre 2023, au nombre insuffisant prescrit par la loi, en session extraordinaire à 19h00 à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

Nombre de conseillers :

en exercice : 10

présents : 05

votants : 06

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, Mme Nathalie COX, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bernard CLÉMENT, M. Manuel MARONNEAU.

ABSENT(S) AYANT DONNÉ POUVOIR : M. Etienne WEPPE à M. Bernard CLÉMENT.

Absent (s): M. Charlie NIEMEZYK, M. Jacky COMTE, M. Joël TISSOT

Secrétaire : Nathalie Cox.

Délibération n° 2023-09-46

DÉLÉGATION DE POUVOIR DE SIGNATURE POUR ACQUISITION DU TERRAIN DE LA BERNARDIERE D72

Monsieur le Maire explique que suite à la délibération n°2023-06-31 du 09 juin 2023 concernant l'acquisition du terrain cadastrée D72, il est nécessaire que Monsieur le Maire ait une délégation de pouvoir pour la signature de l'acte notarié.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal la délégation de pouvoir pour l'acquisition de ladite parcelle cadastrée D72 la Bernardière d'une valeur de 7 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte.

Délibération n° 2023-09-47

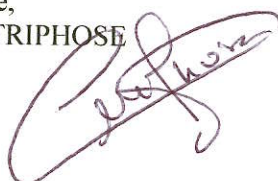
RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE POUR UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE AU 1^{er} OCTOBRE 2023

Recrutement de Madame Sonia MARNAY en tant qu'agent d'entretien en contrat à durée déterminée 2 heures tous les 15 jours à partir du 1^{er} octobre 2023 pour un contrat de 1 an.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte le recrutement de Madame Sonia MARNAY.

Fin de séance 19h20

Le Maire,
Thierry TRIPHOSE



Secrétaire de séance
Nathalie COX

